

PAS à PAS INTERNET : PENSIONS SUISSES 2022 IMPOSABLES EN FRANCE AVEC Contributions sociales (POLYPENSIONNÉS)

04/2023

(Exemple avec déclarant 1 prénommé « 451 fictif » et déclarant 2 prénommé « 452 fictif »)

1 2042 bleue (Déclaration principale): sélectionnez vos rubriques et annexes

ANNEXES

Cliquez ici pour gérer vos annexes : Déclarations ANNEXES

REVENUS

- Traitements, salaires
- Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux
- Salaires, gains d'actions
- Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effectif
- Revenus de capitaux mobiliers
- Plus-values et gains divers
- Micro foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Location non meublée
- Revenus fonciers Location non meublée
- Revenus exceptionnels ou différés
- Micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu
- Revenus agricoles
- Revenus industriels et commerciaux professionnels
- Revenus industriels et commerciaux non professionnels Autres que les locations meublées non professionnelles
- Revenus des locations meublées non professionnelles
- Revenus non commerciaux professionnels
- Revenus non commerciaux non professionnels

2) Sélectionnez pour accéder aux annexes nécessaires

Pré-cochée si retraite française

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES DE LA DÉCLARATION DE REVENUS DES INDÉPENDANTS

Déclaration de revenus des indépendants :

- Travailleurs indépendants (Auto-entrepreneurs : vous n'êtes pas concerné)
- Affiliés au régime des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés
- Affiliés au régime des indépendants agricoles

1) Cochez pour déclarer des dons ou aides à domicile (le cas échéant)

CHARGES

- Charges déductibles (pensions alimentaires, épargne retraite...), charges et imputations diverses
- Réductions et crédits d'impôt : dons, frais de garde d'enfants, emplois à domicile, cotisations syndicales, prestations compensatoires, etc.
- Investissements locatifs (Pinel, Denormandie ancien, Dufflot, Scellier, Censi-Bouvard, Dispositif

2 2042 bleue : sélectionnez les annexes 2047 et 3916

Déclarations annexes

- Déclaration des revenus fonciers 2022
- Déclaration spéciale des revenus fonciers 2022
- Déclaration d'engagement de l'impôt sur le revenu de l'artisan ou du bailleur privé
- Déclaration de contribution sociale spécifique annuelle - Pinel Bretagne N° 2041PB
- Déclaration des revenus 2022 encaissés à l'étranger par un contribuable domicilié en France (y compris la fiche d'aide au calcul du salaire suisse net imposable n° 2047 suisse) N° 2047
- Déclaration des plus ou moins-values réalisées en 2022 Si vous êtes dispensé(e) de déposer d'une déclaration de plus ou moins-values (consultez les cas de dispense en cliquant ici), ne cochez rien et cliquez sur « Valider » N° 2074
- Déclaration des plus-values en report d'imposition en 2022 N° 2074 I
- Déclaration des plus-values réalisées en 2022 : Fiche de calcul de l'abattement pour durée de détention N° 2074 ABT
- Déclaration des plus ou moins-values de cession de titres réalisées en 2022 par des dirigeants de PME européennes en vue de leur départ en retraite N° 2074 DIR
- Déclaration de certains plus ou moins-values de cession de titres réalisées en 2022 par les impatriés N° 2074 IMP
- Déclaration d'imputation entre plus-values et moins-values N° 2074 CMV
- Déclaration des revenus 2022 (départ à l'étranger ou retour en France) N° 2042 NR
- Déclaration de retenue à la source - année 2022 N° 2041 E
- Déclaration par un résident d'un compte ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger (compte bancaire ou compte d'actifs numériques) ou d'un contrat de capitalisation ou placement de même nature souscrit hors de France N° 3916 - 3916 bis
- Déclaration d'investissements réalisés en 2022 dans un département ou une collectivité d'outre-mer N° 2083 PART
- Déclaration des plus ou moins-values de cessions d'actifs numériques N° 2086
- Déclaration de contrat de prêt (intermédiaire ou prêteur) N° 2062

2047 : Cochez pour déclarer des pensions suisses et les soumettre aux prélèvements sociaux (CSG/CRDS/CASA)

Cochez pour déclarer vos comptes et contrats détenus à l'étranger (le cas échéant)

Annuler Valider

3 2042 bleue : sélectionnez « Annexe 2047 »

Utile pour sélectionner des rubriques ou annexes omises

Commencez toujours par les annexes (pour avoir des reports automatiques ou semi-automatiques)

Accueil

Consulter l'aide

Sélection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes

Étape 1 Étales prétables

Étape 2 Renseignements personnels

Étape 3 Déclaration de revenus

Étape 4

Étape 5

Annexe n°2047

Annexe n°3916 - 3916 bis

PENSIONS, RETRAITES, RENTES

Notice

	Déclarant 1 FICTIF	Déclarant 2 FICTIF
Pensions, retraites et rentes	1AS 20000	1BS 10000
Retenue à la source	500	200
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT
Pensions en capital des plans d'épargne retraite	1AI	1BI
Retenue à la source	1AZ	1BZ
Pensions d'invalidité	1AO	1BO
Retenue à la source	1AL	1BL
Pensions alimentaires perçues	1AM	1BM
Pensions perçues par les non-résidents et pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français		
Autres pensions de source étrangère		

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

Notice

Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance

	Moins de 50 ans	De 50 ans à 59 ans	De 60 ans à 69 ans	À partir de 70 ans
Rentes perçues	1AW	1BW	1CW	1DW

Comparez si le montant est incorrect

4 Annexe 2047 rose : sélectionnez pensions étrangères

Nouveau message

impos.gov.fr

Déclaration de revenus

Si vous percevez à la fois des pensions de source française et des pensions de source étrangère, sélectionnez également la rubrique : « Des revenus de source étrangère imposables aux contributions sociales. »

OK

Accueil

Sélection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes

Étales prétables

Renseignements personnels

Revenus et charges

Résumé et signature

Étape 5 Fin de déclaration

Déclaration de revenus

Déclaration annexe N° 2047 - revenus 2022

Annexe n°2047

Notice

Votre déclaration concerne :

- Des traitements salariaux imposables en France.
- SALAIRES SUISSES : l'imprimé 2047-Suisse vous aide à calculer votre net imposable en euros et à faire vos reports obligatoires (remplissez le pour le calcul et laissez attentivement la notice pour les reports). Pour accéder à ce formulaire, cochez la case. Pensions suisses : n'utilisez pas l'imprimé 2047-Suisse réservé aux salariés.
- Des pensions et rentes imposables en France.
- Des revenus des valeurs et capitaux mobiliers imposables en France.
- Des plus-values imposables en France.
- Des revenus fonciers imposables en France.
- Des revenus des professions non salariées imposables en France.
- Des revenus imposables ouvrant droit à un crédit d'impôt.
- Des revenus imposables ouverts à l'étranger.
- Des revenus de source étrangère pour le calcul du taux effectif.
- Des revenus de source étrangère imposables aux contributions sociales.

Ces revenus convertis en euros sont à ajouter, le cas échéant, aux revenus de même nature perçus en France.

Précédent Suivant

COCHÉZ ici pour déclarer vos pensions Suisses (Nouvelle case)

COCHÉZ ici pour soumettre vos pensions aux Contributions sociales CSG/CRDS/CASA

5 Annexe 2047 rose : Déclarez en convertissant en €

Saisissez par déclarant

Si plusieurs : « ajoutez... »

« Suisse » (dans la liste à partir du 24/04/23)

Cochez privé ou public

Pensions de l'année en euros (CHF x 0,99) et après retrait de votre CSG déductible (payée en 2022, selon avis d'IR 2022 sur revenus 2021. En cas de couple poly-pensionnés, déduire sur l'un des deux)

Retraite **en capital** de type « 2ème pilier » : **notice spécifique sur le portail (74) «frontaliers franco-suisses»** (Rubrique retraités)
Déclarez **en euros au cours du jour de la date de l'encaissement** (www.banque.de.fr/parités-quotidiennes).

6 Annexe 2047 rose : Déclarez aux contributions sociales (Polypensionnés)

Voir tableau d'aide ci-après : servir cases :
8TV ou 8TH ou 8TX (pensions)
8SA ou 8SD ou 8SB (capital retraite) selon votre taux (qui sera fonction de votre RFR et parts 2020 ou 2019).
Base brute en euros, sans retrait de la CSG.
(Couple de polypensionnés : regroupez en case adéquate toutes les pensions concernées)

REVENU FISCAL de REFERENCE pour CSG, CRDS et CASA sur les REVENUS de 2022 Poly-pensionnés : retraites suisses et françaises

RFR 2020 (avis reçu en 2021) en Métropole (* ou 2019 si lissage)	1 part	1,50 parts	2 parts	2,5 parts	3 parts	3,5 parts	4 parts
< ou = à 11.431 €	Exo	Exo	Exo	Exo	Exo	Exo	Exo
De 11.432 € à 14.483 €	8TX	Exo	Exo	Exo	Exo	Exo	Exo
De 14.484 € à 14.944 €	8TX	8TX	Exo	Exo	Exo	Exo	Exo
De 14.945 € à 17.535 €	8TH (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 14.945 €)	8TX	Exo	Exo	Exo	Exo	Exo
De 17.536 € à 18.934 €	Idem	8TX	8TX	Exo	Exo	Exo	Exo
De 18.935 € à 20.587 €	Idem	8TH (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 18.935 €)	8TX	Exo	Exo	Exo	Exo
De 20.588 € à 22.924 €	Idem	Idem	8TH (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 22.924 €)	8TX	Exo	Exo	Exo
De 22.925 € à 23.192 €	Idem	Idem	Idem	8TX	Exo	Exo	Exo
De 23.193 € à 23.639 €	8TV (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 14.945 €)	Idem	Idem	8TX	Exo	Exo	Exo
De 23.640 € à 26.691 €	Idem	Idem	Idem	8TX	8TX	Exo	Exo
De 26.692 € à 26.914 €	Idem	Idem	Idem	Idem	8TX	8TX	Exo
De 26.915 € à 29.383 €	Idem	Idem	Idem	Idem	8TH (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 26.915 €)	8TX	Exo
De 29.384 € à 29.743 €	Idem	8TV (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 18.935 €)	Idem	Idem	8TX	8TX	Exo
De 29.744 € à 30.904 €	Idem	Idem	Idem	Idem	8TX	8TX	8TX
De 30.905 € à 34.894 €	Idem	Idem	Idem	Idem	8TH (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 30.905 €)	8TX	8TX
De 34.895 € à 35.574 €	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	8TH (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 34.895 €)	8TX
De 35.575 € à 38.884 €	Idem	Idem	8TV (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 22.925 €)	Idem	Idem	Idem	8TH (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 38.885 €)
De 38.885 € à 41.765 €	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	8TH (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 38.885 €)
De 41.766 € à 47.956 €	Idem	Idem	Idem	8TV (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 26.915 €)	Idem	Idem	Idem
De 47.957 € à 54.147 €	Idem	Idem	Idem	Idem	8TV (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 30.905 €)	Idem	Idem
De 54.148 € à 60.338 €	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	8TV (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 34.895 €)	Idem
> ou = à 60.339 €	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	8TV (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 38.885 €)

Taux réduit : 8TX ou 8SB : 4,30 % soit CSG à 3,80 % totalement déductible (sauf 8SB) l'année du paiement et CRDS à 0,50 %
Taux médian : 8TH ou 8SD : 7,40 % soit CSG à 6,60 % dont 4,20 % déductible (sauf 8SD) l'année du paiement, CRDS à 0,50 % et CASA à 0,30 %
Taux de droit commun : 8TV ou 8SA : 9,10 % soit CSG à 8,30 % déductible (sauf 8SA) l'année du paiement, CRDS à 0,50 % et CASA à 0,30 %
(* Lissage : maintient du taux si RFR inférieur aux limites sur 2 années consécutives 2020 et 2019 (sauf pour le taux à 3,80%)

7

Annexe 2047 rose : **ACTIVEZ** le report aux contributions sociales

1) ACTIVEZ

2) Puis sélectionnez l'annexe 3916-3916 bis pour la compléter obligatoirement si vous possédez un compte ou contrat à l'étranger

8

3916-3916 bis : **RENSEIGNEZ** vos comptes puis retournez sur la déclaration principale (2042 bleue)

1) RENSEIGNEZ vos comptes

2) puis retournez sur la déclaration principale (2042 bleue)

9

Retour 2042 bleue : **REPORTEZ OBLIGATOIREMENT** vos pensions déclarées au point 5 (non automatique)

Ajoutez ici retraites en capital de type «2ème pilier» : 1AT/1BT

Ajoutez ici Pensions/rentes : 1AM/1BM

10

2042 bleue : rubrique « divers » : case 8UU si comptes à l'étranger

COCHEZ

(!) renvoi vers l'annexe 3916-3916 bis (validez/retour 2042)

11

2042 bleue, suite : **VÉRIFIEZ** les reports automatiques aux contributions sociales

8TV ou 8TH ou 8TX (pensions) ou 8SA ou 8SD ou 8SB (capital retraite)

12

Résumé de l'imposition et RIB à **VÉRIFIER**

Vérifiez votre déclaration principale

RIB : saisissez ou vérifiez (obligatoire)

(!) Votre déclaration n'est pas terminée, signez la !

13 Clic « Détail de l'imposition »

Détail de votre impôt - Mozilla Firefox
https://cfspart.impots.gouv.fr/tdir/estimation.html

Détail du calcul
Votre déclaration en ligne n'est pas terminée. Vous devez la signer en cliquant sur le bouton en bas de l'écran résumé.

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt avant crédits d'impôt	5 451 €
Impôt net	5 451 €
Retenue à la source déjà payée	700 €
Montant restant à payer	7 299 €
Revenu fiscal de référence	60 877 €
Nombre de parts	2

Solde en 4 mensualités si > 300 €

14 Signature

Civilité, Nom et Prénom du ou des titulaire(s) du compte [effacer](#)

IBAN - Identifiant international de compte
(Les 4 premiers caractères de l'IBAN sont constitués de 2 lettres et 2 chiffres - exemple FR11 XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX)

BIC - Identifiant international de l'établissement
(Le BIC est constitué de 8 ou 11 caractères. Les 4 premiers caractères sont des lettres et définissent la banque ex : BREXXX33)

j'accepte que ces coordonnées bancaires soient utilisées pour le paiement de mon impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source.

Déclaration annexe déposée

Déclaration des revenus encaissés hors de France (N° 2047)

12	Pensions, retraites - Déclarant 1	25000
12	Pensions, retraites - Déclarant 2	10000
9	Pensions de retraite et d'invalidité (8,3 %)	28000

Déclaration par un résident d'un compte ouvert hors de France (N° 3916)
Si vous n'avez pas encore procédé aux reports sur la déclaration des revenus (déclaration principale), n'oubliez pas de les effectuer.

Adresse électronique ?
QUATRE CENT CINQUANTE UN FICTIF

QUATRE CENT CINQUANTE DEUX FICTIF

Vous êtes sur le point de terminer votre déclaration...

Signature OBLIGATOIRE pour déposer votre déclaration (Voir ci-dessous)

Acceptation OBLIGATOIRE du compte bancaire

Vérifier les libellés et montants des déclarations annexes

Si vous n'avez pas terminé : sauvegardez temporairement *.

Pour ce faire, activez les touches « suivant » sur les pages après vos saisies, elles resteront en mémoire et vous pourrez alors fermer: voir en haut à droite puis déconnexion). Évite l'enregistrement de déclarations successives dans votre compte.

***(!) ATTENTION : terminez et signez avant la date limite internet de votre département.**

SINON la déclaration ne sera PAS ENREGISTRÉE (pas considérée comme déposée) dans votre compte « particulier » .